

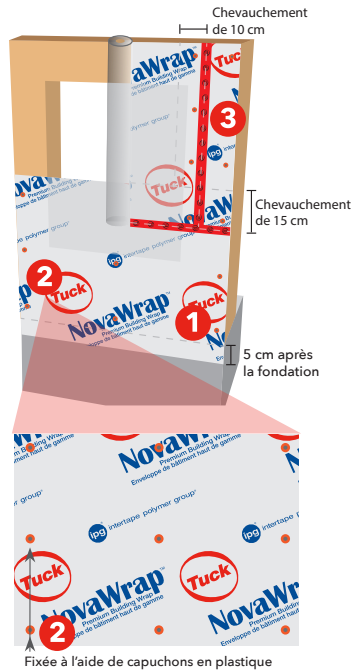


TUCK® NOVAWRAP™ INSTRUCTIONS D'INSTALLATION



Étape 1

- La membrane Pare-Air Tuck® NovaWrap™ doit être installée en une seule épaisseur une fois que la structure des
- Le Pare-Air Tuck® NovaWrap™ doit être installé sur la face extérieure du bâtiment, par-dessus le revêtement (« sheathing ») ou l'isolant en s'assurant que l'imprimé du Pare-Air soit orienté vers l'extérieur.
- L'installation du Pare-Air Tuck® NovaWrap™ devrait commencer à partir d'un coin extérieur en positionnant le rouleau à la verticale. Il suffit de dérouler la membrane sur la surface du revêtement (« sheathing ») ou de l'isolant et de s'assurer que le rouleau demeure à plat sur le mur et que les bords inférieurs de la membrane Pare-Air Tuck® NovaWrap™ s'étendent de 5 cm (2 po) par-dessus la fondation.
- Au coin de départ, laisser dépasser le Pare-Air de 15cm (6 po) afin de pouvoir le replier sur la face du mur adjacent.
- Fixer le Pare-Air Tuck® NovaWrap™ de manière à ce qu'il soit tendu et uniforme.



- Les chevauchements horizontaux doivent être d'au moins 15 cm (6 po) et les chevauchements verticaux d'au moins 10 cm (4 po).

Préparation de porte et fenêtre

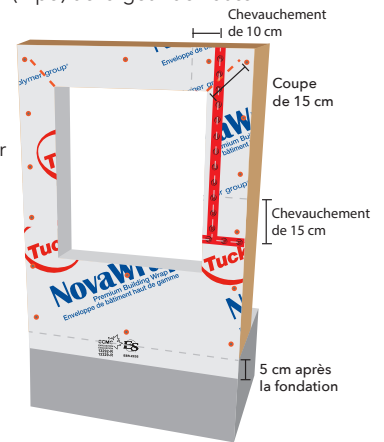
Lors de l'installation autour des ouvertures de fenêtres ou de portes, coupez autour de l'ouverture sans laisser d'excédent. Utiliser le ruban de revêtement Tuck® Tape pour joindre les chevauchements du Pare-Air. Pour les instructions d'installation pour les solins de portes et de fenêtres, se référer au guide d'installation de ruban pour solin Tuck® Tape EvoFlash™.

Lorsqu'utilisé par-dessus un revêtement à base de bois pour des applications de stuc ou d'agrégat, deux couches de Pare-Air Tuck® NovaWrap™ doivent être appliquées conformément à la section 2510.6 du IBC (International Building Code), selon le cas, à l'exception des enduits de ciment, isolants extérieurs et systèmes de finition pour lesquels l'application doit être conforme au rapport d'évaluation concernant le revêtement extérieur.

Au Canada, l'installation de la membrane Pare-Air Tuck® NovaWrap™ doit être conforme à l'article 9.27.3.3 du CNB 2015 (Code National du Bâtiment) et aux instructions actuelles du fabricant.

Le non-respect des présentes instructions annulera la garantie du produit.

- Une fois l'installation terminée et avant que le parement extérieur ne soit posé, inspecter la membrane Pare-Air Tuck® NovaWrap™ pour s'assurer qu'il n'y a aucune déchirure. Si des problèmes sont détectés, réparer les imperfections avec du ruban de revêtement Tuck® Tape.
- La membrane Pare-Air Tuck® NovaWrap™ doit être installée en prévoyant un minimum de 1 cm (1/2 po) d'espace entre la membrane de revêtement et le parement extérieur, sauf indication contraire.
- Un espace vide de plus de 2,5 cm (1 po) de largeur doit aussi comprendre un coupe-feu approprié, conformément à la sous-section 9.10.16 du CNB 2015.
- Bien que la membrane Pare-Air Tuck® NovaWrap™ soit faite pour résister aux UV pour une période de six (6) mois, elle ne doit pas être laissée exposée au soleil indéfiniment.
- IPG® recommande de recouvrir la membrane Pare-Air Tuck® NovaWrap™ d'un parement extérieur et de fermer les cavités murales dans les 60 jours suivant l'installation.



Étape 2

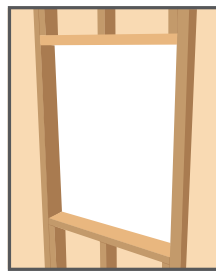
- Le Pare-Air Tuck® NovaWrap™ doit être fixé à l'aide d'attaches à capuchons en plastique d'une longueur suffisante pour pénétrer la structure des montants ou l'isolant.
- Lors de l'installation sur une structure métallique, utiliser des vis à capuchon avec rondelles.
- Les attaches doivent être espacées de 15 cm (6 po) au périmètre du mur et autour des ouvertures de portes et de fenêtres, et espacées de 30 cm (12 po) à 45 cm (18 po) le long des montants.

Étape 3

- Le Pare-Air installé sur la partie supérieure du mur doit chevaucher celui de la partie inférieure. S'assurer que le chevauchement est adéquat tout au long de l'installation pour favoriser l'évacuation de l'eau.



Coupez autour de l'ouverture



Enlevez tout excès de matériau

Précautions de sécurité

MISE EN GARDE! La membrane Pare-Air Tuck® NovaWrap™ est glissante et ne doit pas être utilisée pour des applications dans des endroits où l'on pourrait devoir marcher. IPG® recommande d'utiliser des échafaudages pour les travaux extérieurs de plus d'un étage. Si des échelles sont utilisées, il faut redoubler de prudence et les utiliser de façon sécuritaire selon les exigences définies par les normes ANSI 14.1, 14.2 et 14.5 concernant respectivement les échelles en bois, en aluminium et en fibre de verre.

